

Les autorités françaises sensibilisent les acteurs du Web3 aux obligations LBC-FT



Vincent Reynaert

Publié le 26 septembre 2025 . Lecture estimée : 3 min



Une réunion conjointe de l'ANJ, de la DGT et de TRACFIN s'est tenue le 22 septembre 2025 afin de préparer les entreprises du Web3 aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Une étape clé pour cadrer un secteur émergent et fortement exposé aux flux financiers sensibles.

L'Autorité nationale des jeux, la Direction générale du Trésor et TRACFIN ont réuni associations représentatives et entreprises innovantes du secteur Web3 pour les sensibiliser au dispositif LBC-FT. Parmi les invités figuraient notamment l'Association pour le développement des actifs numériques (ADAN) et le Blockchain Game Alliance (BGA), deux structures impliquées dans les enjeux de régulation des jeux en ligne décentralisés.

L'objectif affiché : préparer les futurs assujettis à leurs obligations de vigilance, de déclaration et de conformité, tout en leur apportant un premier cadre de compréhension face à des règles complexes.

Trois voix pour un même message

Chaque institution a présenté son rôle spécifique dans l'architecture nationale de lutte contre les flux financiers illicites. L'ANJ a rappelé qu'elle sera l'autorité de contrôle en charge de vérifier la mise en conformité des entreprises. La DGT a replacé ces obligations dans le contexte économique national et européen. Enfin, TRACFIN a précisé son rôle central dans la réception et le traitement des déclarations de soupçon.

Les jeux Web3, un secteur sous surveillance accrue

Le cœur de la réunion a porté sur les JONUM, ces nouveaux jeux exploitant la technologie blockchain dont le principal étendard en France est [Sorare](#), un jeu de Fantasy Football basé sur la technologie NFT. Les autorités ont souligné leur exposition particulière aux flux anonymes et transfrontaliers, facteurs de risques pour le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Afin de guider les entreprises, un guide pratique ainsi qu'une analyse sectorielle des risques sont actuellement en préparation. Ces documents devraient apporter une vision concrète des obligations et des vulnérabilités propres aux jeux Web3.

Une approche d'accompagnement

Si les autorités ont rappelé la fermeté du cadre légal, elles ont également insisté sur une logique d'accompagnement. L'ANJ a confirmé qu'elle privilégierait une démarche progressive de mise en conformité, en tenant compte du caractère encore

émérgent du secteur.

Cette réunion marque une étape importante : elle traduit la volonté des pouvoirs publics de prévenir les dérives financières tout en accompagnant l'innovation. Pour les acteurs du Web3, le message est clair : il faudra conjuguer agilité technologique et rigueur réglementaire.